

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 47

Artikel: La veillée aux noix
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

voué on écové. L'idyé lài colàve dèzo la lein-gua et restàve quie tot cadiquo, sein pipà on mot, tant qu'à la fin, lo maître lài dit :

— Mà, dis-và, Matafan, tè que l'a adi oquie à dere ào à rebriquà, quemet cein va-te que te ne dièsse rein ?

Et Matafan, que regrettàve gros d'avà de : oi, que l'avà dina, lài fa :

— Oh ! iè dza trào dèveza.

MARC A LOUIS.

S. G. D. G. — La marotte de M. N^o — on ne peut pas dire « innocente marotte » — est de faire des mariages. Nombreux sont les amis qu'il a mariés.

— Enfin, c'est bien naturel, cette « manie », disait-il à quelqu'un qui s'en étonnait ; quand je vois un couple bien uni, je suis heureux de pouvoir me dire : Ce mariage, c'est moi qui l'ai fait.

— Oui, mais, s'il tourne mal ?

— S'il tourne mal ?... Oh !... alors... ma foi... je m'en fiche.

La veillée aux noix.

C'est une veillée de novembre.

Vers six heures arrivent garçons et fillettes ; les tables s'allongent autour de la grande chambre ; on verse les noix par corbeilles. Le père avec la mère siègent à part, vers le poêle.

Le père est imposant, surtout lorsque buvant le premier vin, debout, il trempe ses lèvres au verre, en silence, avec un geste de courtoisie, puis qu'il passe la coupe à sa vieille compagne, et que le *vival* part tout d'une volx de la chambre entière.

Alors, marteaux de frapper, jeunes filles d'éplucher, à qui le plus adroit, à qui la plus diligente ; et quand un des gars se donne sur les doigts, je vous laisse à penser les rires.

Les petits, ceux qui n'ont ni le droit de taper, ni de trier, courent autour des autres ; ils ramassent les coques, non sans accrocher un aileron d'amande. Elles s'entassent, les belles amandes, les *grumeaux*, comme on les appelle.

Le vin circule, le pain bis, le fromage. On y touche à peine, tant on a hâte.

A mesure qu'avance la nuit, les langues se délient. Il part de ces lèvres rustiques des mots où le vieil esprit bourguignon, gausseur sous l'apparente bonhomie, se retrouve dans sa fine fleur de malice. On chante.

Et quand sonne minuit, une heure, que les sacs se dressent tout gonflés le long de la paroi, que le dernier coup de marteau a retenti, on prend les coques à la brassée, on les jette au feu de la cuisine ; cela flambe, cela pétille ; encore, encore ! La flamme monte ; elle illumine le cercle rieur ; puis elle s'abaisse, puis elle s'éteint ; il ne reste plus que le brasier pourpre.

Alors, les mains sous le tablier, toutes frissonnantes, les jeunes filles gagnent le logis à travers la froidure ; les garçons, l'étable.

Et longtemps on reparlera de la veillée aux noix.

Trois de chez nous.

Le premier, c'est naturellement le bon vieux *Messager boiteux de Berne et Vevey* (Klausfelder frères, éditeurs, Vevey), à qui ses cent nonante-huit ans — c'est un bel âge, diable ! — n'ont pas enlevé sa verdeur. Tout se transforme autour de lui : il reste toujours le même, tout passe ; il est toujours là. Pour un ami que la mort lui enlève, il en voit naître dix nouveaux ; et, sous chaque toit, de l'aîné qui se le fait lire, au bambin qui n'en comprend encore que les images, tous l'attendent, chaque année, avec une égale impatience.

Le *Bon Messager* (G. Bridel et Cie, éditeurs, Lau-

sanne), le suit ; d'un peu loin, il est vrai, il n'a que septante-six ans. Septante-six ans ! Mais c'est aussi un âge fort respectable, à vues humaines. Combien d'entre nous y arriveront ? Et puis, qu'il se porte comme le pont de Morges et n'a point l'air du tout de vouloir de sitôt fausser compagnie à ses nombreux et fidèles amis. Il se dit que puisque le *Messager boiteux* a cent nonante-huit ans, il n'y a aucune raison pour qu'il n'arrive, lui aussi. C'est évident !

S'il en était un qui dût, un jour, être mangé, ce serait assurément le nôtre, l'*Almanach du Conteur Vaudois*. Vous vous souvenez de la chanson ?

Le sort tomba sur le plus jeune (*his*)
Et ce fut lui, lui, lui qui fut, etc.

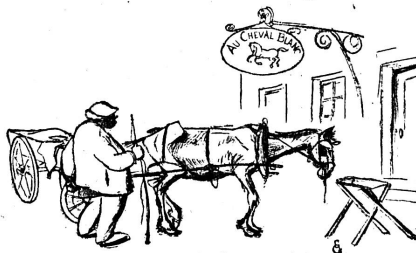
Le plus jeune, il l'est de beaucoup, certes ! Il n'a que trois ans. Mais il n'en a pas moins de confiance en l'avenir et compte bien ne terminer ses jours qu'avec ses deux aînés, la main dans la main, c'est-à-dire à la fin du monde.

En attendant, voici le menu, si nous osons nous exprimer ainsi, qu'il offre à ses lecteurs pour l'an de grâce 1905.

On s'étonnera peut-être de l'ordre des matières ? Il n'y en a pas d'ordre. Nos articles ont pris place les uns après les autres, au petit bonheur dans le rang de leur arrivée ou de leur composition typographique. Nous avons pensé que c'était là le mieux et aussi le meilleur moyen de nous épargner une sélection difficile et délicate, toujours ; arbitraire le plus souvent.

1. Calendrier (illustrations de J. Tallens, Lacerrière et Forestier). La liste des saints a été dressée par M. Fréd. Th. Dubois, adjoint de l'archéologue cantonal. — 2. La fête des vigneron, par René Morax (avec cliché). — 3. Une société de chant au XVII^e siècle, Samuel Cornut. — 4. Mythologie (vers), Alexandre Egli. — 5. Espère, espère ! Chanson (avec musique), Jaques-Dalroze. — 6. Attention à l'azote (causerie scientifique), Gustave Krafft. — 7. La trabbia à ralongze (chanson en patois), Marc à Louis. — 8. L'amour et le mariage (lettre à un neveu), Pierre d'Antan. — 9. Les cartes de Pauline, Victor Facrat. — 10. La chapelle d'Ayer (conte Haut-Valaisan), C.-G. Margot (avec cliché). — 11. Maîtres différents (patois), Octave Chambaz. — 12. Les fillettes nous aiment ! Chanson (avec musique), E. Jaques-Dalroze. — 13. Les Touristes, Henri Sensine. — 14. Lui (impressions de retour), Ed. Bauty (avec clichés). — 15. Le crime de Jean Frelon, Paul Perret. — 16. Gaîté. — Pour une soirée de bienfaisance (vers), deux morceaux inédits de Henri Warnery. — 17. Les vendeurs du Temple, Henri Thuillard. — 18. Notre syndic, Le Père Grise. — 19. Sonnets alpestres, Georges Jacquot. — 20. Vieux meubles, Eugène Monod. — 21. Mon ami Bécasse, impressions et souvenirs, Pierre Schuler. — 22. La noce. Le baptême (vers), A. Roulier. — 23. Le chien du capitaine, Benjamin Grisel. — 24. Mon brigadier de police, A. Freymond. — 25. Le 65 de Pierre-Abram, ***. — 26. Dormir (vers), Sandy. — Illustrations diverses de E. Ficas. — Boutades.

La saucisse et les fagots.



Des très religieux et très bonnes gens de Bourlarens, aucun n'était meilleur catholique que Joseph, le fils du meunier. Il ne manquait pas une messe et pratiquait les commandements de l'Eglise sans la moindre défaillance. Aussi quel ne fut pas son émoi, un certain jour qu'il se croyait encore au jeudi — on n'avait pas en ce temps-là des almanachs à foison et les calendriers à effeuiller étaient totalement inconnus — quel ne fut pas son émoi, dis-je, en constatant qu'il était déjà au vendredi et qu'il venait de faire les dix heures d'un morceau de saucisse ! Cette découverte lui coupa l'appétit pour le reste de la journée et il n'en dormit pas. Comme bien on pense, le

pauvre garçon ne fut tranquille que lorsqu'il eut été à confesse. Pour sa pénitence, le curé lui enjoignit de dire son chapelet de prières sans en manquer un grain et de lui amener un char de bois.

Ses prières récitées, Joseph rentra chez lui, l'air sombre. Si soumis qu'il fût à son curé, il avait de la peine à digérer la seconde partie de la punition.

— Qu'è-t-e que l'a, noutron valet ? demandait la meunière à son mari, seimblie tot motschet.

— Epei bein que l'è amouairau ! répondait le meunier.

Le mardi suivant, Joseph, debout avant l'aube et toujours taciturne, se mit à charger un char de fagots. Il y attela le Bron et partit sans rien dire. Sa mère pensa qu'il se rendait au marché de Vevey.

Mais il n'y alla pas tout droit. Quand il fut devant la cure, il arrêta son char et frappa à la porte.

— Iò faut-te détzardzi ? demanda-t-il sèche-ment à la servante.

— Ne sé pas, mé ; l'è djà tot pllien dè bou per tzi no.

— Ditè vito, me faut modà.

Attiré par le colloque, le curé parut sur le seuil.

— Ma, ma, ma ! mon pouro Dzozet, l'étàï dau bou ! Tè l'avè-io pas de ? s'écria le conducteur spirituel de Bourlarens.

— Coumeint, monsu l'eincoura, lé fascené ne saut pas dau bou ? Eh bin, la saucesse n'è pas dé la tsair assebin... Hue. Bron !

Et, claquant du fouet, Joseph descendit ses fagots à la ville. V.

Le mari de la veuve. — Entendu, l'autre soir, dans une brasserie de Nyon :

— Je ne voudrais pas être le second mari d'une veuve.

— Moi, j'aimerais mieux être son deuxième mari que son premier.



Soyez naturelle, Madame! — Une dame chez un photographe de Ste-Croix : — Donnerai-je le bras à mon gendre ? Le photographe. — Non, Madame, la pose n'aurait pas l'air assez naturel

VINS DE VILLENEUVE
Médaille d'or, Genève 1896. Médaille d'argent, Paris 1900.
EMILE MONNET, LAUSANNE

CHAUSSURES VIRET
18, rue S.-François, LAUSANNE
Bottines jaunes à deux semelles. Bottines à cuvette.
Bottines à semelles de liège. Bottines pour le patinage.

Fabrique de timbres caoutchouc
Timbres métal et tous accessoires.
FERNAND JUNOD, 2. Place de la Riponne, LAUSANNE
Plaques émail en tous genres.

KURSAAL
Relâche le jeudi.

NOBLETT, le grand transformiste français
dans son nouveau numéro.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.
Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.